



# LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE  
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale  
sont aussi nécessaires au  
maintien de la République  
que le fut le courage pour  
la conquérir. »

juin 2015

## POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say ([www.cerclejeanbaptistesay.com](http://www.cerclejeanbaptistesay.com)), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

---

*Il nous l'avait bien dit*

juin 2015

## Un emblème trompeur

« Dans la vie sociale, par la nature même des choses, l'impulsion ne réside point dans le gouvernement (il serait injuste de lui demander) mais dans la nation. Ce sont les hommes dont elle se compose qui sont chargés de se tirer d'affaire. C'est là qu'est la pensée ; c'est là qu'est l'action qui fait subsister la société. C'est un emblème trompeur que celui qui représente l'Etat comme une famille dont le chef de l'administration est le père. Ce sont deux choses entièrement différentes. Dans l'Etat, les conceptions qui procurent l'entretien du corps social, les capitaux, l'exécution des entreprises se trouvent chez les gouvernés. La nature a créé la supériorité du père sur ses enfants. C'est elle qui a voulu qu'il fût dans leur enfance le plus fort, ensuite le plus expérimenté. Loin de là, dans la société civile, non seulement la force morale, mais la force physique est du côté des gouvernés; car plusieurs millions d'hommes sont plus forts que quelques centaines seulement qui les gouvernent.

Ce n'est pas un tableau fidèle que celui qui représente les citoyens comme des brebis et ceux qui sont chargés de veiller sur les intérêts communs comme des pasteurs. Un tel langage n'est propre qu'à rabaisser la dignité des hommes à l'importance des brebis. Ces bergeries politiques ne conviennent plus à un siècle parvenu à sa maturité.

---

*Il résulte de cela que si la tâche du gouvernement est plus facile, celle des simples citoyens est plus difficile qu'on ne le pense communément. La prospérité du pays dépend principalement d'eux-mêmes, de la manière dont ils gouvernent leurs affaires privées. »*

Discours d'ouverture du cours d'économie industrielle- Novembre 1828

---

## Analyse économique

juin 2015

# La fin des taux bas ?

**Depuis quelques semaines, les taux d'intérêts remontent sensiblement. Ceci se produit alors qu'ils avaient fortement baissé autour de l'annonce du quantitative easing de la BCE. Par exemple, après avoir être brièvement passé sous les 0,4%, le rendement des obligations du trésor français à dix ans a dépassé 1,3%. Or, le prix des obligations baisse lorsque les taux remontent : ce mouvement représente une baisse de 9,2% du prix de ces titres ! Que faut-il en penser?**

## Quels sont les déterminants du niveau des taux d'intérêts ?

Il faut avoir à l'esprit que les taux représentent le « prix » de l'argent pour une échéance donnée, prix qui se détermine sur un marché entre les créanciers et les emprunteurs. Globalement, les facteurs qui influent sur les taux d'intérêts pour les maturités lointaines sont les suivants : la politique monétaire menée par les banques centrales, qui en jouant le niveau des taux courts influence le niveau des taux longs ; les anticipations d'inflation, car celle-ci érode la valeur de l'argent dans le temps et doit donc être compensée ; une prime de durée, qui compense à proprement parler le fait d'immobiliser des fonds pour une certaine durée; et une prime pour compenser le risque de défaut, c'est-à-dire le risque de ne pas récupérer sa mise de fonds.

## Le niveau actuel est-il exceptionnellement bas ?

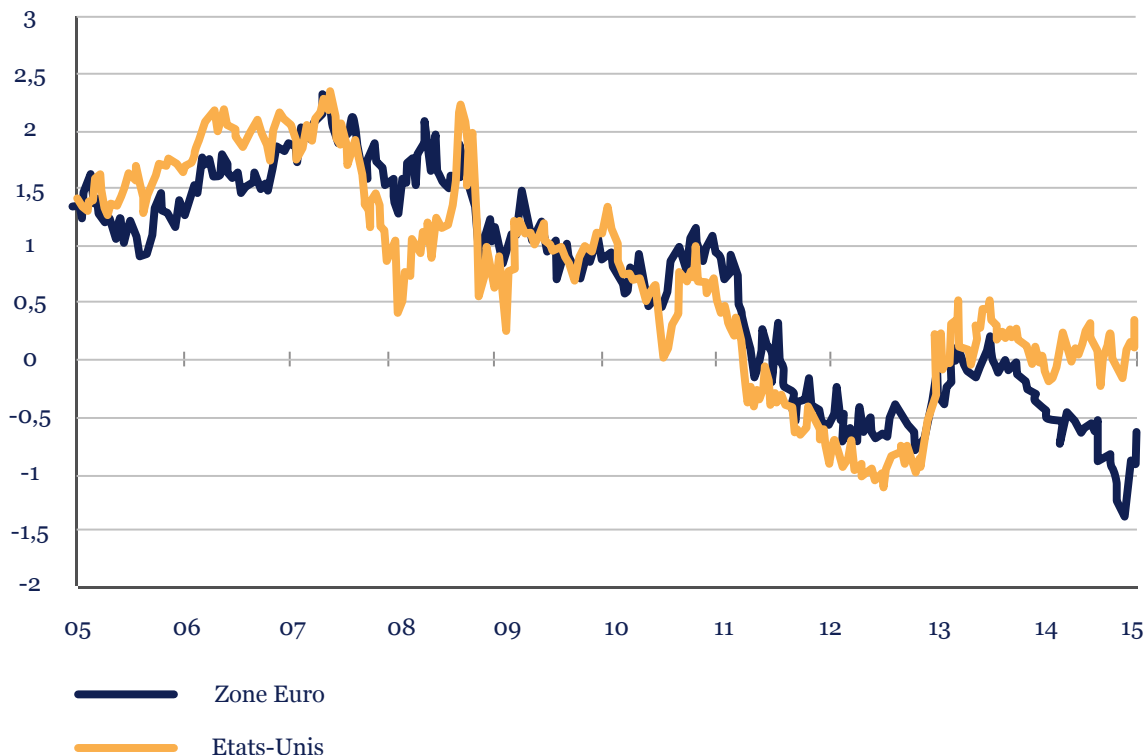
Pour comparer les taux d'intérêts dans le temps et dans l'espace, les économistes regardent ce que l'on appelle le taux d'intérêt réel, c'est à dire le taux d'intérêt corrigé des anticipations d'inflation. En effet, rembourser un emprunt avec un taux d'intérêt de 15%, mais une inflation de 14% est en réalité plus facile que de rembourser un emprunt avec un taux d'intérêt de 3% mais une inflation de 1%. Ce taux réel est actuellement négatif dans la zone euro.

Pour juger de la situation actuelle, la comparaison avec la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle est intéressante. A l'époque, après une période de forte croissance, l'économie mondiale ralentit fortement à partir des années 1870 et traverse ce que l'on appelle la longue stagnation. En France, après avoir été de plus de 2% par an pendant près de 25 ans, la croissance est divisée par deux et le niveau des prix diminue en moyenne de 0,4% entre 1873 et 1896. Pour autant, les taux longs nominaux étaient en moyenne de 3,8% sur la période.

## Quelles sont les perspectives ?

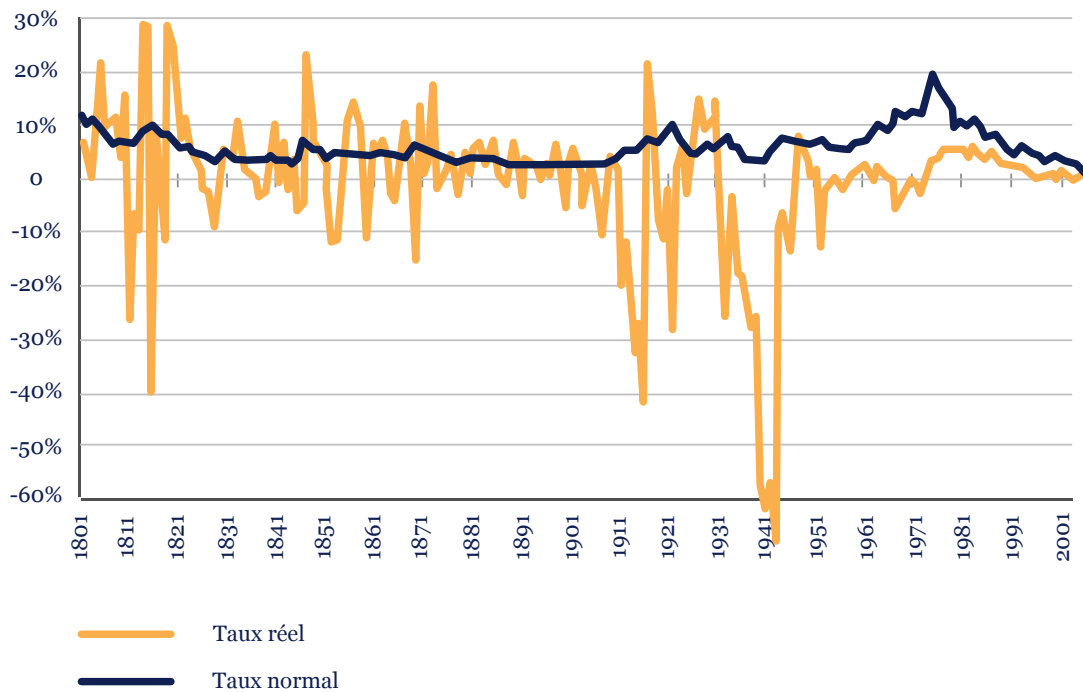
Dans les années à venir, les banques centrales vont progressivement normaliser leur politique monétaire, à commencer par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis dans les prochains mois. L'histoire montre que le niveau actuel des taux réels est particulièrement bas, alors même que l'inflation est très basse: il faut donc s'attendre à une remontée notable des taux nominaux à partir des niveaux actuels, car ce seront à la fois les taux réels et la prime d'inflation qui remonteront. Ceci exercera une pression supplémentaire sur les finances publiques, car la baisse des taux a permis une réduction de la charge de la dette malgré l'envolée de cette dernière.

## Taux réels : taux sur les obligations à dix ans - swap d'inflation à dix ans



C'est un niveau exceptionnellement bas. Si l'on prend le cas de la France, le taux réel moyen depuis 200 ans est de 1,4%, mais si l'on exclut les deux guerres mondiales et les années qui ont suivi, la moyenne bondit à 3,5%. En réalité, les années où le taux réel s'est retrouvé en territoire négatif ont toujours correspondu à des années de forte inflation.

### France : taux d'intérêts à long terme sur la dette d'Etat



---

*Reçu 10/10*



juin 2015

## **Didier Le Menestrel & Damien Pelé, Retraite : bâtissons notre avenir. Editions Le Cherche-Midi, à paraître le 18/06**

Comme le lecteur de la Décade a pu le lire, la principale dérive de nos comptes sociaux provient de l'alourdissement considérable du poids de nos retraites. Et il ne va pas cesser malgré sept réformes en quinze ans. Les auteurs soulignent l'échec du paritarisme à la française en charge de nos régimes de retraite, et les dissimulations du Conseil d'Orientation des Retraites toujours friand d'hypothèses irréalistes pour justifier l'insuffisance des réformes.

Des inégalités entre le public et le privé il est aussi question, comme celle qui réserve au secteur public les deux régimes de capitalisation Prefon et Erafp interdits au secteur privé. Sans parler des régimes spéciaux...Forts d'une analyse des régimes étrangers les auteurs font œuvre de pédagogie et proposent une solution pour faire évoluer notre régime par répartition vers un régime mixte répartition/capitalisation : le Plan épargne retraite familial : PERF. A la clé, en plus de financement de nos retraites, le financement et le contrôle de nos entreprises et la bonne compréhension par les épargnants des mécanismes de création et de préservation de la prospérité. La confiance dans l'avenir repose sur sa sécurisation financière et sur le développement la responsabilité individuelle qui doit interdire le pillage des laborieux par les oisifs. Au bord de la plage cet été les travailleurs au repos puiseront dans cet ouvrage de 120 pages des informations et des idées beaucoup plus opérationnelles que dans des best sellers de 1000 pages dont la lecture s'achève aussitôt commencée...

---

---

Reçu 10/10

juin 2015

## Relançons le cercle vertueux : Interview de Jean-Dominique Senard, Directeur Général de Michelin, aux Echos le 8 juin 2015.

Il est aujourd'hui bien difficile à un chef d'entreprise et en particulier un dirigeant du CAC 40 d'exprimer une opinion sur des sujets de société, économiques ou politiques. Bien vite, il se voit dénoncé pour des prises de positions indécentes au vue de sa situation privilégiée ou de ses décisions antipatriotiques en faveur de la globalisation. Il faut donc bien des convictions et une volonté de contribuer au bien commun pour avoir le courage de s'exprimer dans les médias. C'est pourquoi il nous semble utile de souligner cet extrait d'une interview accordée par Jean-Dominique Senard, Directeur Général de Michelin, aux Echos le 8 juin 2015.

*«Il faut, je crois, donner partout la priorité au secteur marchand, qui seul est à même d'arrêter la machine à chômage. La France souffre de l'hypertrophie du secteur public. On ne peut continuer avec de tels niveaux de dépenses publiques. La logique est la même en matière d'apprentissage. Ce chemin d'intégration des jeunes sur le marché du travail, qui peut contribuer substantiellement à la baisse du chômage, se heurte à un système bien trop complexe, avec trop d'intervenants, un rôle central de l'Education Nationale qui pose question, tout comme l'adéquation des formations aux besoins de l'industrie. Et on tend actuellement à aggraver la situation, en augmentant les ressources sur les contrats aidés - dont on sait bien que 70 % sont orientés vers le secteur public - plutôt que de miser sur l'emploi marchand. Autre sujet de taille, la fiscalité sur le patrimoine, qui a flambé en quinze ans. Depuis 1991, le taux de prélèvements sociaux sur les revenus de l'épargne a été multiplié par 13, le taux de prélèvements sociaux et fiscaux sur les revenus des intérêts a été multiplié par deux et celui pesant sur les plus-values de cession immobilière a doublé ! Depuis 2008, la fiscalité sur les revenus des dividendes a augmenté de 26 %. Ce n'est pas seulement un problème pour les épargnants, mais aussi pour les investisseurs et les entrepreneurs, dont certains quittent le pays.»*

Avec raison, Jean-Dominique Senard n'insiste pas simplement sur un problème isolé pour expliquer la situation difficile dans laquelle se trouve la France. Il explique que le cercle vertueux de la création de valeur subit des forces contraires à plusieurs endroits, le transformant en cercle vicieux.

Il nous semble important ici de rappeler ce que Jean-Baptiste Say enseignait sur la création de valeur. Un entrepreneur, grâce aux recherches du savant, au savoir-faire du travailleur et aux capitaux d'investisseurs produit un bien ou un service qui sera acheté par les clients en fonction de son utilité.

---

*« Lorsqu'un homme vend à un autre un produit quelconque, il lui vend l'utilité qui est dans ce produit ; l'acheteur ne l'achète qu'à cause de son utilité, de l'usage qu'il en peut faire. Il n'y a donc véritablement production de richesse que là où il y a création ou augmentation d'utilité. »*

La création de valeur n'existe que si un bien ou un service est considéré utile par les consommateurs. Il est bien entendu que l'entrepreneur ne produira ce bien ou ce service que si sa vente lui permet de générer un revenu suffisant pour payer les matières premières, les salaires, investir dans des nouvelles machines, payer les impôts et rémunérer les apporteurs de capitaux et l'entrepreneur.

Comme le secteur marchand est le seul à créer de la valeur, il est donc le seul à pouvoir créer des emplois productifs. Mais un secteur non-marchand -où les produits et les services ne s'achètent pas directement- trop important (54% du PIB en France) prélève plus que son dû auprès des entreprises et limite leurs profits, donc leur capacité à s'autofinancer, croître et embaucher. Quelles en sont les conséquences ? Les entreprises sont moins compétitives et les actionnaires et entrepreneurs moins enclins à prendre de risques, bref on ne crée plus de richesse...

---

---

---

*Collé 0/10*

juin 2015

## Alain Juppé, faites ce que je dis, pas ce que je fais...

*« Le meilleur d'entre nous », comme le présentait Chirac en 1994 à ses supporters, mérite de passer au fond de la classe. Dans le Figaro du 30 mai il soutient l'évidence : « il faudra naturellement (sic) baisser les impôts, mais à condition d'abord de baisser la dépense de l'Etat, des collectivités territoriales et des comptes sociaux. J'en reparlerai d'ici à 2017 ».*

Oui, il faudra en reparler en effet, car le 13 Avril le maire de Bordeaux a augmenté les taux d'impôts locaux de 5% : le taux de taxe d'habitation passe à 24.13% et celui des taxes foncières (bâti) à 29.51%, ce qui les met dans les plus hauts niveaux des grandes villes de France.

Et cela, malgré un bon dynamisme démographique et l'arrivée de 20 000 contribuables supplémentaires en 10 ans. Une simple hausse de la fiscalité dans le pays double recordman du monde des prélèvements obligatoires et de la dépense publique est -en tant que telle- questionnable ; et la justification donnée est aussi très mauvaise : la baisse de dotation globale de fonctionnement de l'Etat entraine en effet une chute des recettes communales.

Eh bien, l'ajustement se fait par hausse de la fiscalité ! Seule solution ! Rien n'est examiné, décidé ni réalisé sur le volet des dépenses. On est bien dans la maladie française qui est d'avoir des élus drogués à la dépense publique, incapables de revoir le fonctionnement de leurs institutions, l'utilité et l'efficacité des leurs interventions, bref incapables de redéployer des moyens gigantesques qu'ils continuent sans cesse d'accroître sans obtenir pour autant les résultats collectifs qu'ils promettent.

---

---



*Parole d'entrepreneur*

juin 2015

## Nicolas Beraud, Triple Fun



**Nicolas Béraud est un web entrepreneur récidiviste. Après avoir fondé et dirigé Sport4Fun puis BetClic, un des leaders européens des paris sportifs en ligne, il lance l'année dernière sa troisième société TripleFun à Bordeaux qui développe et édite des jeux sur téléphone mobile et tablette.**

### 1) Pourquoi être devenu entrepreneur ?

Depuis que je suis tout petit, j'ai toujours eu l'envie de créer, inventer des choses à partir de rien. Quand j'ai eu l'opportunité de créer ma première société à 29 ans sur le nouvel univers en friche à l'époque qu'était Internet, je n'ai pas hésité une seconde. L'entrepreneuriat vous donne la liberté de pouvoir créer, inventer et de vivre ainsi de formidables aventures avec un groupe de personnes qui partagent la même vision que vous.

### 2) Le chef d'entreprise est-il le seul à entreprendre ?

Mis à part des cas très particuliers, l'entrepreneuriat, la création ou le développement d'une société est une aventure humaine. Le chef d'entreprise a besoin d'une équipe pour créer et développer son projet. Son rôle est de guider et de mettre dans les meilleures conditions ses collaborateurs. Sans eux, il ne pourrait pas concrétiser sa vision et en même temps c'est lui qui est pleinement responsable au moment de prendre les décisions qui feront le succès ou non de son entreprise.

### 3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

La création de valeur c'est apporter à vos clients un bénéfice matériel ou immatériel qu'ils n'auraient pas pu avoir sans vous.

### 4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

1- Au niveau de l'enseignement, rapprocher le besoin des entreprises et le programme des écoles d'ingénieurs, de commerces, universités et autres formations. Aujourd'hui il y a encore parfois un fossé énorme entre ce que vous apprenez dans ces formations et la réalité du travail au quotidien en entreprise.

---

2- Simplifier, alléger le droit du travail pour notamment les jeunes ou petites sociétés afin qu'elles puissent éclore. J'ai eu l'occasion de créer ma deuxième société à Londres, et ce fut tellement plus simple : là-bas on peut se concentrer à 100% sur le développement de son activité. On en est encore loin aujourd'hui en France.

3- Simplifier et mieux structurer les aides à la création d'entreprises. Aujourd'hui il y a de gros budgets alloués mais c'est pulvérisé au niveau de nombreuses structures avec souvent des dossiers complexes et des délais très longs. Inspirons nous de ce que font les canadiens ou les pays nordiques par exemple qui aident de manière simple, directe et rapide les nouvelles entreprises et ont permis déjà de construire des belles réussites.

---

---